

[En septembre 2001, au moment de la consultation sur les programmes dit « Renault », Jean-Jacques Rosat, président de l'ACIREPH, rédige un texte pour la page « Tribune » de l'Université Syndicaliste. Il y expose la position de l'ACIREPH sur ce que doit être un programme de philosophie et qui conduisait logiquement à soutenir le projet du Groupe d'experts présidé par Alain Renault.]

La philosophie, hors programme ?

“ En philosophie, nous exigeons d’enseigner sans programme. L’idée même d’un texte faisant loi, qui prescrirait de traiter telle question et d’écartier telle autre, est incompatible avec la liberté inhérente à tout enseignement *authentiquement* philosophique. Bien sûr, nous savons que nous exerçons au sein de l’institution scolaire et que celle-ci, pour fonctionner, a besoin de règlements. Pour l’extérieur (les parents, les proviseurs, le ministre ou les éditeurs) nous voulons bien d’un “programme”. Ce sera une liste de notions très générales : la conscience, la vérité, la liberté, etc. Mais aucune indication ne viendra en préciser le contenu ni l’approche ; aucune articulation non plus ne doit être suggérée entre elles. L’idéal serait que ces notions soient simplement énumérées dans leur ordre alphabétique : l’Art, le Bien, etc. On fournirait ainsi au professeur un simple index : à lui d’écrire le livre original que doit être son cours ^[1]. Mais, entre nous, nous savons bien, nous autres philosophes, que le contenu de ce “programme” de papier n’a au fond pas vraiment d’importance. Ceux qui s’attachent à la lettre d’un programme et réclament des repères, ce sont les professeurs médiocres, ceux qui ne pensent pas et qui ont besoin de béquilles. Mais qu’il y ait 50 notions, ou 25 ou 9 ou même une seule est finalement secondaire. Il n’y a pour un vrai professeur de philosophie qu’un seul programme : la philosophie tout court, la philosophie tout entière. ”

Ce discours n’est pas le délire d’un collègue isolé. C’est la doctrine officieuse qui préside au programme en vigueur depuis 27 ans dans notre discipline. C’est la conception que soutiennent peu ou prou nombre d’inspecteurs et de représentants attitrés de notre profession. Et jusqu’à présent, chaque fois qu’on a proposé de doter l’enseignement de philosophie d’un vrai programme, d’un texte qui définisse ce que l’élève doit savoir et savoir faire, qui délimite ce qui est au programme et ce qui est hors programme et qui fixe un contrat clair pour la classe comme pour l’examen, le même discours a ressurgi et la réforme, quel qu’ait été son contenu, a fini dans les oubliettes ministérielles.

L’enjeu de la consultation qui s’engage ces jours-ci sur le nouveau programme issu des travaux du GTD Renault est simple : allons-nous en débattre sérieusement pour l’amender et l’améliorer, ou bien le discours anti-programme le fera-t-il rejeter en bloc et sans discernement ?

Ce discours repose sur un sophisme grossier : l’identification de la liberté du professeur de philosophie avec le droit pour lui de décider souverainement des problèmes qu’il

traitera. Affirmer la liberté du professeur en philosophie, c'est reconnaître simplement qu'il ne saurait y avoir de philosophie officielle : le professeur n'est tenu d'enseigner aucune doctrine particulière ; pas plus que l'élève n'est tenu de défendre aucune conception déterminée. L'espace du cours de philosophie ne peut être que celui de la plus entière liberté de parole et du pluralisme. Mais le respect de ce principe fondamental implique-t-il que le programme doive laisser dans l'indétermination la plus totale et au seul choix individuel du professeur non seulement les connaissances et la culture philosophiques que le cours doit transmettre, mais même, comme c'est le cas actuellement, les questions et problèmes qui doivent être traités en classe ? En aucun cas.

Je ne prendrai qu'un exemple. Si on consulte les annales du bac, on s'aperçoit que sous une unique rubrique de l'actuel programme, "le langage", on doit distinguer en fait une bonne douzaine de problèmes philosophiques bien distincts, qui requièrent chacun des connaissances et des outils conceptuels propres : langage et réalité, langage et pensée, langage et communication, langage et société, langage et pouvoir, parler et agir, parler et écrire, les mots et les images, art et langage, etc. Actuellement chaque enseignant choisit librement son ou ses problèmes si bien qu'un élève qui aura passé un mois sur "le langage" pourra n'avoir jamais entendu parler du problème qui lui est soumis à l'examen et n'avoir aucun moyen de le traiter. La polysémie des notions et leur isolement autorisent à peu près n'importe quel sujet : rien n'est hors programme. L'élève est livré à l'illimité et à l'imprévisible. Le problème n'est pas seulement celui de la faiblesse des notes de philo au bac (c'est la discipline où les moyennes sont systématiquement les plus faibles, d'au moins un point) ni celui de leur fiabilité (c'est la discipline où les notes du bac correspondent le moins à celles de l'année). C'est, plus fondamentalement, qu'en refusant d'indiquer quels problèmes doivent être compris et quelles connaissances sont requises, l'actuel programme s'avère étranger à toute véritable démarche d'apprentissage.

Le nouveau programme propose de coupler les notions entre elles pour en restreindre le champ ; l'intitulé devient ainsi "langage et communication". Où est donc l'atteinte à la liberté philosophique ? Le professeur peut, à la manière de Habermas, montrer à ses élèves comment les exigences de la communication déterminent la nature même des actes de langage. Mais il peut tout aussi bien, à la manière de Heidegger ou de Descartes, leur montrer que, dans ses formes les plus spécifiquement humaines le langage excède largement sa fonction de communication. L'élève, en tout cas, aura pris conscience d'un certain problème et ne sera plus démuné pour le traiter à son tour. Certes, on peut juger qu'un autre couple, "langage et pensée", conviendrait mieux : eh bien, examinons le point entre professeurs de philosophie ! Voilà à quoi peut servir la consultation. Voilà le genre de travail que nous pouvons mener en commun pour élaborer un meilleur programme. Et cessons de fabriquer des épouvantails pour justifier un *statu quo* qui n'est plus acceptable.

L'in vraisemblable idéologie de la philosophie sans programme est une camisole qui paralyse notre discipline depuis des décennies. En interdisant de fixer des objectifs d'apprentissage, elle disqualifie toute réflexion pédagogique. Elle est un frein puissant à toute démocratisation : chacun sait que quand la transmission des savoirs et l'acquisition des compétences sont laissées à l'implicite, ce sont toujours les plus

démunis culturellement qui sont perdants. Enfin, elle rend les professeurs littéralement sourds aux demandes et aux besoins des élèves : *tous* nos élèves disent qu'en un an ils n'ont pas le temps d'assimiler une discipline aussi nouvelle et qu'ils auraient voulu commencer en première, voire en seconde ; mais il faudrait bâtir pour cela des programmes en termes d'apprentissage progressif..

Quels que soient ses défauts et ses timidités, le nouveau programme de philosophie a l'immense mérite d'être un *vrai* programme : il propose à notre enseignement un cadre clair et mieux délimité Sans doute peut-il être amendé. Mais il faut définitivement l'adopter.

Jean-Jacques ROSAT

Président de l'ACIREPH